



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre, à 09h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE et à la salle des Congrès de la Mairie de Trèbes, sous la Présidence de Monsieur Eric MENASSI, Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 17

Date de convocation du Comité : 1 décembre 2022

TITULAIRES PRESENTS :			
Mesdames	VIEU Brigitte	SIAH Fresquel	
Messieurs	MENASSI Eric	SM Aude Centre	
	DEMANGEOT François	SIAH Fresquel	
	DEDIES Daniel	Conseil Départemental 11	
	DEVIC Bernard	SIAH Corbières Maritimes	
	MAGRO Christian	SM Aude Centre	
	FAURAN Jean Paul	SIAH Corbières Maritimes	
	BARDIES Pierre	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	ARAGOU Christian	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	GUICHOU Jean Régis	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	BELART Xavier	Syndicat Mixte du Delta de l'Aude	
	FABRE Alain	SM Aude Centre	
	HERNANDEZ André	Syndicat de Bassin Orbieu Jourres	
TITULAIRES REPRESENTES :			
	BARTHES Jean Pierre (SMAC)	représenté par	SIRE Bernadette
	VERGE Jean Luc (SIAH Fresquel)	représenté par	DIMON Jacques
	RIO Jean Louis (SMDA)	représenté par	LACOMBE Gérard
	AZAIS DE VERGERON Gilles (Fresquel)	représenté par	FAU Philippe

M. MAGRO Christian a été nommé secrétaire de séance.

**OBJET : AUTORISATION DE DEPOT DES CONVENTIONS AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE POUR LE FINANCEMENT DE PLUSIEURS POSTES DE PERSONNEL DU SMMAR SUR L'ANNEE 2023**

Le Président explique que cette demande de subventions concerne les aides financières annuelles apportées par l'Agence de l'Eau RMC sur les salaires chargés de plusieurs postes de personnel du SMMAR, à savoir :

- responsable des missions de réflexion stratégique sur la gouvernance GEMAPI, DPF et organisme unique (1ETP) ;
- responsable coordination technique, du Contrat de Bassin et gouvernance (1ETP) ;
- chargé de mission hydromorphologie (1 ETP) ;
- chargé de mission PGRE Aude (1ETP) ;
- animateurs SAGE HVA, Fresquel et BVA (2ETP) ;
- 3 coordonnateurs de zones (3ETP) ;
- 6 techniciens de rivière (6ETP) ;

Le président sollicite l'assemblée pour l'autoriser à déposer des demandes de financement auprès de l'agence de l'eau RMC pour l'année 2023 sur les postes référencés ci-dessus.

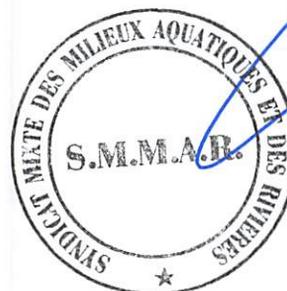
Le Comité Syndical oui l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des voix :

**AUTORISE** le Président à déposer des demandes de financement auprès de l'agence de l'eau RMC pour l'année 2023.

**AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.*

Eric MÉNASSI  
Président du SMMAR



REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com